

Plateforme Linguistique d'Information d'Evaluation et d'Orientation : PLIE-0

CONTEXTE

PLIE-0 a pour but d'aider les professionnels à orienter les personnes en insertion socio-professionnelle vers une action de formation adaptée à leurs compétences linguistiques

OBJECTIFS

PLIE-0 propose trois types de services :

- **Permanences d'accueil et de positionnement** des publics en insertion socio-professionnelle rencontrant des problématiques langagières (uniquement par prescription d'un professionnel partenaire du PLIE) ;
- **Permanences téléphoniques d'appui-conseil** aux professionnels ;
- **Formation des professionnels.**
10 sessions de formation par an (par demi-journée)

PRESCRIPTEURS

- L'ensemble des professionnels et partenaires du PLIE de Grenoble-Alpes Métropole (Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, SIAE, Maisons de l'emploi, OHE Prométhée, VIAE 38, Avenirs Emploi, etc.) peuvent prescrire vers les permanences d'accueil du public et bénéficier de l'appui-conseil et des formations
- Les professionnels du PLIE du Pays Voironnais et du Grésivaudan peuvent également bénéficier de l'appui-conseil et des formations

PUBLICS BÉNÉFICIAIRES

- Les permanences d'accueil sont ouvertes à l'ensemble des publics en insertion socio-professionnelle prescrits par les prescripteurs listés ci-dessus
- Les professionnels partenaires du PLIE de Grenoble-Alpes Métropole, Voironnais et Grésivaudan (Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, SIAE, Maisons de l'emploi, OHE Prométhée, VIAE 38, Avenirs Emploi, etc.) peuvent bénéficier de l'appui-conseil et des formations

NOS SERVICES

1. PERMANENCES D'ACCUEIL DU PUBLIC :

- Entretiens individuels sur rendez-vous pris
- Accueil physique des participants d'environ 1 h
- Synthèse de l'entretien comprenant un positionnement linguistique et des préconisations vers une formation adaptée à la personne transmis au bénéficiaire et à son référent

2. PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES AUPRÈS DES PROFESSIONNELS DE L'EMPLOI

3. FORMATION POUR LES PROFESSIONNELS

- connaissance de l'offre de formation du territoire ;
- connaissance des problématiques langagières ;
- accompagnement des personnes en situation d'illettrisme

MODALITÉS PRATIQUES

PERMANENCES D'ACCUEIL DU PUBLIC DÉLOCALISÉES :

-Espace Emploi Grenoble Sud :

le lundi (13h30 - 17h) et le mercredi (9h - 12h) accessible aux publics des territoires suivants: Grenoble Sud (EEG Sud), Echirolles, Pont-de-Claix, Claix, Vif, Varcès, le Gua, Saint-Paul de Varcès, Vizille, Brie Angonnes, Champ sur Drac, Vaulnaveys le haut et le bas, et au GEI

-MISE :

le jeudi (9h-12h30 ; 14h -17h) accessible aux publics des territoires suivants: MISE (Saint-Martin d'Hères), Agir Emploi (Eybens, Poisat, Gières, Herbeys, Venon), Domène, La Tronche, Meylan, Corenc

-MIPE :

le mardi (8h30 - 12h ; 13h30 - 17h) accessible aux publics des territoires suivants: MIPE (Fontaine, Seyssins, Seyssinet, Sassenage, Noyarey, Veurey), MEEN (Saint-Egrève, Saint-Martin-le-Vinoux, Fontanil, Proveysieux, Quaix, Sarcenas), Grenoble Nord (EEG Nord), VIAE38, Avenirs Emploi et OHE Prométhée

LIGNE TÉLÉPHONIQUE DÉDIÉE À L'APPUI-CONSEIL :

06 07 41 60 49

LE PLIE DE GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

Plateforme Linguistique d'Information d'Evaluation et d'Orientation : PLIE-O

COMMENT ÇA MARCHE ?

POUR LES PERMANENCES D'ACCUEIL DU PUBLIC :

1. Le professionnel prescripteur envoie par mail une fiche de prescription concernant la personne bénéficiaire.
2. Pour les utilisateurs VieSION, la fiche de prescription est téléchargeable en mode fusion sous VieSION dans la rubrique « suivis », sous le thème « PLIE-O » après validation de ce suivi.
- 3- La chargée de projets PLIE-O renvoie par mail un lien permettant au professionnel de prendre rendez-vous en ligne pour la personne via un google agenda à l'une des permanences délocalisées. Le choix de la permanence est déterminé en fonction du lieu d'habitation de la personne (voir liste au recto)
4. Au moment du rendez-vous, la personne bénéficie d'un entretien de positionnement et d'orientation avec la chargée de projets PLIE-O d'environ 1h.
A noter que l'indication du créneau horaire sous VieSION, dans la rubrique « suivis » peut vous permettre, si vous le souhaitez, de transmettre un sms de rappel de l'heure et du lieu de rendez-vous au participant.
5. Une synthèse de l'entretien est envoyée au professionnel qui la remettra à la personne accompagnée
6. Le référent et la personne bénéficiaire mettent en place un parcours de formation et peuvent utilement transmettre la synthèse de l'entretien à l'organisme de formation, comme appui à une prescription

POUR L'APPUI-CONSEIL TÉLÉPHONIQUE :

- Entretien téléphonique d'environ 30 minutes, destiné à aider le professionnel à évaluer les compétences linguistiques et la situation administrative de la personne qu'il accompagne vers l'emploi.
- En cas d'absence, laisser votre numéro de téléphone sur le répondeur téléphonique ou un mail: la chargée de projets PLIE-O vous rappellera dans les meilleurs délais.

POUR LA FORMATION DES PROFESSIONNELS :

- Programme semestriel diffusé par mail et actualisé sur le site du Centre ressources illettrisme : www.cri38-iris.fr
- Inscription préalable obligatoire.

VOS INTERLOCUTEURS

- Chargée de projets PLIE-O :

Elena PINAUD
cri38.orientation@ireps-ara.org
tél : 06 07 41 60 49

- Coordinatrice IRIS :

Isabelle KRAFT
isabelle.kraft@ireps-ara.org
tél : 04 76 40 16 00

INFOS PRATIQUES

Adresses des permanences d'accueil du public :

- Espace Emploi Grenoble Sud :
34, avenue de l'Europe – 38100 Grenoble
- M.I.P.E. de la Rive Gauche du Drac :
(Maison des Initiatives de la Solidarité et de l'Emploi)
28, rue de la Liberté – 38600 Fontaine
- M.I.S.E
(Maison des Initiatives de la Solidarité et de l'Emploi) :
121, avenue Jules Vallès – 38400 Saint Martin d'Hères

Adresse de la structure prestataire des formations :

Centre Ressources illettrisme (IRIS)
IREPS-Auvergne Rhône Alpes
97, Galerie de l'Arlequin – MDH le Patio – 38100 Grenoble
Tél : 04 76 40 16 00 @ : cri38.iris@ireps-ara.org



Ce dispositif est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020